TARIFS*ET PRESTATIONS

Au 1er Novembre 2026

Devis gratuit**

SERVICES A DOMICILE



Mode d'intervention : prestataire

L'association est l'employeur du personnel d'intervention mis à disposition du client.

Prestations sans prise en charge Plein Tarif	Semaine	Dimanche et jours fériés
Entretien du cadre de vie et aide aux gestes du quotidien *Ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, accompagnement pour des sorties*	**30,80 € / heure***	
Aide aux actes essentiels de la vie *Aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide à la prise des repas, aide à l'habillement, aide à la mobilité*	**30,80 € / heure***	**31,50 € / heure***
Frais d'adhésion	**23 € / an**	
Frais d'accompagnement divers avec le véhicule de l'intervenant selon tarif conventionnel en vigueur	**0.60 € / KM**	
Aucun frais de dossier		

SERVICES DE TELEASSISTANCE

Téléassistance :

Abonnement Boîtier avec bouton d'appel (pendentif ou bracelet)	A partir de **26 € / mois TTC**
Frais d'installation à domicile	**20 €** soit 10 € après crédit d'impôt
Frais d'adhésion	**23 € / an**

Boîtier Clé tranquille :

Abonnement	**5 € / mois TTC**
Frais d'installation à domicile	**20 €**

UNA43
8 rue Chaussade, 43000 LE PUY EN VELAY
Association Loi 1901 - SIREN : 779 145 945
Tél. 04 71 09 10 47
Mail : amaelles43@una43.fr

amaelles.org
créons ensemble des jours heureux

TARIFS*ET PRESTATIONS

Au 1er Novembre 2026

Devis gratuit**

INFORMATIONS SUR LES AIDES AU FINANCEMENT

Pour toutes ces prestations, des aides financières peuvent vous être accordées :

➔ **Par différents organismes :** Conseil Départemental (APA, PCH), CARSAT, MSA, Mutuelles, Assurances, CPAM, …

Chaque organisme financeur fixe son tarif de base sur lequel s'appliquent leurs prises en charge. Les tarifs peuvent vous être communiqués sur simple demande.

A titre d'exemples, tarifs en cas de prise en charge par un organisme tiers :

APA-PCH :
Jusqu'à 50 heures inclus (APA/PCH) : 25.65 € / heure (+ ticket modérateur de 1 € / heure)
Au-delà de 50 heures (APA) : 26.65 € / heure

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail) :
Interventions humaines à domicile : 30.20 €/h (La prise en charge par la caisse de retraite est sur la base de 28.00 €).

➔ **Par l'administration fiscale : Crédit d'impôt égal à 50%,** des sommes versées au titre de l'emploi à domicile, dans la limite du plafond fixé par l'administration générale des impôts***, que vous soyez imposables ou non.

A savoir

- Amaelles-UNA43 a été habilitée par l'URSSAF pour proposer le service d'Avance immédiate. Ce service optionnel et gratuit vous **permet de déduire immédiatement votre crédit d'impôt de 50%** lors du paiement de votre facture, dans la limite des plafonds annuels fixés par décret. Ce service est dédié aux personnes ne bénéficiant pas d'aide financière.

 Conditions d'éligibilité sur demande à : compta@una43.fr
- Nous acceptons le paiement par CESU (Chèque Emploi Service Universel)
- Nos experts Amaelles vous accompagnent dans vos démarches de montage et de suivi de dossiers.

A votre écoute au : 04 71 09 10 47
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00

* : Tarifs révisables annuellement
** : Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui en fait la demande
*** : Selon l'Art. 199 sexdecies du CGI : le paiement par espèces n'ouvre pas droit à l'avantage fiscal

UNA43
8 rue Chaussade, 43000 LE PUY EN VELAY
Association Loi 1901 - SIREN : 779 145 945
Tél. 04 71 09 10 47
Mail : amaelles43@una43.fr

amaelles.org
créons ensemble des jours heureux